



RAPPORT

ACTIVITES DE SENSIBILISATION
DES JEUNES DE MONATELE SUR
LE TRAVAIL COMMUNAUTAIRE

Février 2025

Nos partenaires



+237 657 93 64 83 / +237 673 49 36 67



sec.promessdur42@gmail.com

INTRODUCTION GENERALE

L'Association pour la Promotion de l'Economie Sociale, Solidaire et du Développement Durable (PROMESSDUR) a organisé, les 5 et 6 février 2025, dans la localité de Monatélé, chef-lieu du département de la Lékié, dans la région du Centre Cameroun, des ateliers de sensibilisation des jeunes sur « l'importance du travail communautaire ».

Les ateliers de sensibilisation se sont tenus dans le cadre de la 54e édition de la « Onzaine » au Cameroun, dite « Semaine de la Jeunesse », un concept national développé par les pouvoirs publics du Cameroun pour célébrer annuellement sa jeunesse, fer de lance de la Nation.

Les ateliers, qui inauguraient les missions de terrain de PROMESSDUR, ont réuni 250 jeunes filles et garçons, tous élèves dans deux établissements d'enseignement secondaire de la localité de Monatélé, à savoir le Lycée d'Enseignement Technique d'une part, et le Lycée d'Enseignement Général de Monatélé d'autre part.

Le présent rapport rend compte de cette activité sous les deux aspects de l'organisation et du déroulement des ateliers.

I. ORGANISATION DES ATELIERS

La tenue des ateliers des 5 et 6 février 2025 reposait sur un pilier thématique d'action de PROMESSDUR et répondait à des objectifs et enjeux précis concernant le travail communautaire.

A. PROMESSDUR : Vision, Mission, Champ d'actions, Activités et équipe

Ayant pour vision de contribuer à l'émergence d'une société plus sensible aux idéaux de justice, d'équité et de solidarité, en capitalisant sur le potentiel humain pour le bien-être des populations présentes et à venir, PROMESSDUR a des missions précises.

Il s'agit, entre autres, de la promotion du développement rural, de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, du volontariat et du bénévolat, de l'entrepreneuriat, de l'engagement citoyen, du renforcement des capacités et de l'insertion socio-économique inclusive des couches sociales vulnérables en vue du développement durable au Cameroun et en Afrique.

Son champ d'action concerne : le développement rural et urbain, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, le volontariat et le bénévolat, l'engagement citoyen, l'insertion socio-économique inclusive, l'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire.

Les activités de PROMESSDUR concernent, entre autres, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la formation, la promotion, le plaidoyer, les études/conseils, l'accompagnement, le montage de projets de développement et la recherche de financements.

L'équipe de PROMESSDUR, pilotée par son président, M. TABAPSSI Timothée, est constituée de membres aux profils divers et variés. Il s'agit, entre autres, de professionnels, d'opérateurs économiques, de chercheurs et de leaders africains intéressés par les problématiques de l'entrepreneuriat et du développement économique et durable, qui ont convenu de se constituer en association afin de contribuer, par leur potentiel matériel et immatériel, à la réalisation du développement du Cameroun et de l'Afrique à travers la promotion de l'entrepreneuriat et du développement durable.

Le Bureau Exécutif de PROMESSDUR

Président



M. TABAPSSI FAMNDIE
Thimothée

Vice-Présidente



Mme. NGO HANDY épouse NGOUE
Blandine,

Secrétaire Général



Dr. ANTONY STEPHEN Kamsu

Trésorier



Mme. AYUK Rachael EBOB,

Conseiller n°1



M. TCHANDEU Laurent

Conseiller n°2



M. NKANJO Bruno

Les ateliers des 5 et 6 février 2025 s'inscrivaient dans la ligne thématique de la sensibilisation des jeunes de Monatéle au travail communautaire.

B. Objectifs et enjeux des Ateliers

L'objectif global du projet de sensibilisation des jeunes de Monatéle au travail communautaire était de faire découvrir aux jeunes l'importance de contribuer à leur communauté, tout en les incitant à prendre conscience de leur pouvoir d'agir positivement sur leur environnement.

De manière spécifique, ces ateliers avaient pour objectifs de partager avec eux l'importance du travail communautaire, de leur montrer que chacun peut avoir un rôle à jouer et, enfin, de les encourager à s'engager activement dans les initiatives locales et communautaires.

C. Articulation organisationnelle des ateliers

Les ateliers ont été organisés en plénières, répartis en plusieurs phases :

- **La phase introductive**, marquée par les mots de bienvenue des proviseurs des différents lycées cibles, qui, dans leurs propos respectifs, ont salué l'initiative et invité les jeunes à être à l'écoute et surtout à prendre des notes pour la séance de questions-réponses.
- **La phase de sensibilisation proprement dite**, marquée par le déroulement des entretiens de groupe avec les jeunes filles et garçons des lycées respectifs, suivis des questions-réponses.
- **La phase de clôture**, meublée par l'adoption des conclusions et recommandations, ainsi que le mot final de remerciement des responsables des établissements cibles, qui ont tenu à souligner leur satisfaction quant à la richesse des informations partagées et la qualité de l'approche utilisée, tout en marquant la disponibilité de ces établissements pour un éventuel renouvellement des ateliers de sensibilisation pour l'éveil de conscience de leurs élèves.

II. LE DEROULEMENT DES ATELIERS

Animés par **M. ANTONY STEPHEN Kamsu, Ph/D en droit public**, le déroulement des Ateliers s'est fait en 3 points majeurs dont les exposés successifs ont suscité des questions par les jeunes filles et garçons passionnés. Des recommandations fortes ont été formulées à l'issue des animations.

A. ENTRETIEN PREALABLE AVEC LES RESPONSABLES D'ETABLISSEMENTS CONCERNES

Quels sont les besoins actuels de vos établissements respectifs ?

Réponse exclusive de Madame la Proviseure du Lycée Technique Monatéle : Le Lycée technique de Monatéle est le seul établissement d'enseignement secondaire spécialisé de la localité. Les enseignants y sont très motivés et dévoués. Les élèves y sont très dynamiques et réceptifs, malgré quelques cas qui peuvent parfois nécessiter plus d'efforts. Plusieurs spécialités y sont enseignées, telles que la comptabilité et la gestion, la construction de bâtiments, l'industrie de l'habillement, l'hôtellerie, la menuiserie, et bien d'autres. Cependant, nous faisons face à d'énormes besoins, notamment en termes d'infrastructures.

Le matériel d'apprentissage est obsolète et dysfonctionnel, ce qui nuit aux élèves de l'établissement. Ce dernier souffre également du manque d'eau potable, et la construction d'un forage permettrait de résoudre ce problème crucial. Par ailleurs, notre établissement est voisin de la prison de Monatéle. À cet égard, il manque un mur pouvant servir de clôture afin de limiter les rencontres entre les élèves et les prisonniers, notamment lors des travaux manuels ou pendant la récréation.

Que pensez-vous du présent projet de sensibilisation sur le travail communautaire et quelles sont vos attentes ?

Réponse des Proviseurs des deux établissements : Nous pensons que le projet de sensibilisation porté par PROMESSDUR sur le travail communautaire est une très belle initiative, surtout à l'aube de la 54e édition de la fête nationale de la jeunesse. Il faut dire que c'est la toute première fois pour nos élèves de prendre part à un programme aussi novateur et prometteur pour une jeunesse responsable et solidaire. Nous ne pouvons attendre que de bonnes choses de ce programme. Il s'agirait, entre autres, du renforcement de la cohésion et de l'inclusion en milieu scolaire, de l'incitation à l'engagement citoyen, à l'esprit d'entraide, à la culture du bien collectif, et même de la promotion de notre établissement comme leader dans la promotion d'une éducation résiliente et durable.



PHOTO DU SECRETAIRE GENERAL DE PROMESSDUR AVEC Mme LA PROVISEURE DU LYCEE TECHNIQUE DE MONATELE



PHOTO DU SECRETAIRE GENERAL DE PROMESSDUR AVEC M. LE PROVISEUR DU LYCEE GENERAL DE MONATELE

B. RESUME DU CONTENU DE LA SENSIBILISATION



Le premier point portait sur la découverte du travail communautaire. Il a consisté à présenter la définition, son importance dans la société, les types de projets communautaires et leurs contributions à la transformation de la communauté. Une simulation de projet a également été réalisée par les jeunes pour améliorer leur quartier ou leur école, ou encore résoudre des conflits au sein de leurs communautés, etc.

Le deuxième point portait sur le cadre du travail communautaire, les mécanismes de mise en œuvre et les organes d'encadrement. Il a consisté à présenter le cadre du travail communautaire (associations, ONG, communes, coopératives, etc.), les mécanismes de mise en œuvre (volontariat, bénévolat, assistance, don) et les organes d'encadrement (administration publique, autorités traditionnelles, etc.). Le dernier point portait sur les



obstacles et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre du travail communautaire. Il a consisté à dénoncer les obstacles liés à la personne du travailleur ainsi qu'à son milieu de vie. Ces obstacles sont relatifs à la mauvaise compagnie, à la haine envers les autres, au manque d'encouragement, au manque d'appui et de motivation, à la paresse, et bien d'autres. C'est à cet effet que quelques bonnes pratiques ont été indiquées. Il s'agit d'être respectueux de ses devoirs civiques et citoyens, de l'intérêt général, des biens publics, du bonheur des autres, de contribuer à l'entretien permanent du milieu de vie de la communauté et d'avoir le sens de l'assistance.

C. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES



M. BÉDY GREGOIRE, élève en classe de Terminale F4 et spécialisé en bâtiment :

Question : Quelles sont les motivations des acteurs du travail communautaire dans un projet de sensibilisation ?

Réponse : Les motivations des acteurs du travail communautaire dans un projet de sensibilisation varient en fonction des individus, des groupes et des objectifs du projet.

Parmi les motivations les plus courantes, on note le désir d'avoir un impact positif dans la communauté et de contribuer à des causes qui leur tiennent à cœur pour le bien-être collectif. Une autre motivation peut être de mener un travail collectif pour la résolution rapide des problèmes communs et le soutien des personnes vulnérables. De plus, les acteurs du travail communautaire cherchent généralement à provoquer un changement positif au sein de la société à travers les informations qu'ils partagent. Il ne faut pas oublier que la réalisation d'un travail communautaire permet de développer un réseau social, de renforcer les relations intergénérationnelles, ou de favoriser la cohésion sociale. Il peut surtout s'agir de la satisfaction d'avoir contribué à un projet positif et d'avoir aidé, etc.



Mlle MBALLA MVOGO Marie Thérèse, élève en classe de première CG (comptabilité et gestion)

Question : Comment inciter les jeunes à adhérer aux projets de travail communautaire ?

Réponse : Inciter les jeunes à adhérer au travail communautaire nécessite une approche qui répond à leurs besoins, à leurs intérêts et à leurs valeurs. Pour le faire efficacement, voici quelques stratégies : Mettre en valeur les bénéfices personnels en expliquant en quoi le travail communautaire peut être bénéfique pour eux, comme le

développement de compétences, l'acquisition d'expérience, la création de liens sociaux, ou encore l'enrichissement de leur CV. Créer un cadre collaboratif et dynamique pour leur offrir un environnement où ils se sentent inclus, respectés et

écoutés, et où leur leadership peut se développer. Rendre le travail communautaire ludique et attractif afin de rendre les projets décontractés et amusants. Incorporer l'engagement dans le cursus éducatif en collaborant avec les établissements scolaires, universitaires, ainsi que les centres de formation, ou d'autres associations et ONG. Utiliser des plateformes numériques et réseaux sociaux car les jeunes sont souvent plus réceptifs aux messages diffusés via des canaux qu'ils utilisent quotidiennement, comme les réseaux sociaux, les blogs ou les applications dédiées. Inviter des jeunes ayant déjà fait du bénévolat ou participé à des projets communautaires à partager leurs histoires et leur expérience, et bien d'autres actions encore.



Mlle BEYALA AWONO, élève en classe de Seconde mixte (allemande et espagnole) :

Question : Quel rôle pourrait mener un élève dans l'accomplissement d'un Travail communautaire ?

Réponse : Un élève peut jouer plusieurs rôles dans l'accomplissement d'un travail communautaire. Voici quelques exemples concrets :

En effet, les élèves, ou même les étudiants, peuvent agir comme ambassadeurs des projets communautaires, par exemple en sensibilisant leurs camarades, leur famille ou leur voisinage à des causes importantes. Ils peuvent organiser des campagnes de sensibilisation dans leurs établissements respectifs ou créer des supports visuels pour diffuser des messages percutants. Par ailleurs, les élèves peuvent s'impliquer en tant que bénévoles dans des projets scolaires, comme des journées de nettoyage de l'école ou des espaces publics. Ils peuvent également participer à des événements organisés par la communauté locale, tels que des actions caritatives, ce qui leur permet de contribuer directement à l'amélioration de leur environnement. Les jeunes peuvent aussi se positionner comme leaders dans des clubs ou associations scolaires. Par exemple, un élève peut diriger un groupe œuvrant pour la protection de l'environnement ou les droits des enfants, ou encore organiser des événements pour inciter d'autres élèves à s'impliquer. En outre, les plus âgés peuvent s'impliquer dans des programmes de tutorat, où ils accompagnent les plus jeunes, renforçant ainsi la cohésion entre élèves de différents âges. Enfin, les écoliers, élèves et étudiants peuvent contribuer au développement d'une véritable culture de l'entraide, et bien plus encore.



Mlle. HALIMA HALIROU HALIRA, élève en classe de 3^{ème}
Allemande

Question : Comment inciter les jeunes à prendre conscience de leur rôle dans la mise en œuvre du travail communautaire ??

Réponse : Amener les jeunes à prendre conscience de leur rôle dans la mise en œuvre du travail communautaire nécessite une approche qui les aide à percevoir l'impact de leurs actions et à comprendre l'importance de leur engagement. Pour cela, plusieurs stratégies peuvent être mises en place : Organiser des ateliers ou des discussions pour leur faire comprendre les enjeux des problèmes sociaux et leur montrer comment leur contribution peut réellement faire la différence. Illustrer avec des exemples de projets réussis, afin de leur démontrer que leurs actions peuvent avoir un effet visible et positif. Les impliquer dans la gestion de projets ou leur confier des rôles de leadership, pour renforcer leur sentiment de responsabilité et d'appartenance. Relier le travail communautaire à leurs aspirations personnelles, en soulignant les bénéfices concrets tels que le développement de compétences, l'enrichissement du CV ou l'épanouissement personnel. Récompenser et reconnaître publiquement leurs efforts, ce qui constitue une motivation supplémentaire pour maintenir leur engagement. Inviter des jeunes ayant déjà participé à des projets communautaires à témoigner, afin d'inspirer et motiver leurs pairs. Mettre en avant des causes sociales qui leur tiennent à cœur, telles que l'égalité, l'inclusion ou la protection de l'environnement. Utiliser des plateformes numériques pour partager des réussites, diffuser des appels à l'action et créer un espace d'échange et de valorisation. Leur donner la possibilité de concevoir et d'organiser eux-mêmes des projets, pour renforcer leur autonomie, leur créativité et leur sens des responsabilités.

D. RECOMMANDATIONS

À la fin des ateliers et à la suite des échanges nourris entre les participants et l'animateur, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit des institutions gouvernementales, des autorités locales, des responsables d'établissements d'enseignement secondaire, ainsi que des élèves :

Recommandation 1 : Multiplier les ateliers de sensibilisation sur l'importance du travail communautaire dans le département de la Lékié et dans le reste du pays, en les étendant aux étudiants ainsi qu'aux jeunes non scolarisés.

Recommandation 2 : Promouvoir l'engagement citoyen et encourager l'implication des jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non, dans des actions communautaires, en valorisant l'intérêt général au détriment des intérêts individualistes.

Recommandation 3 : Créer et multiplier, au sein des établissements d'enseignement secondaire, des clubs ou programmes dédiés à la promotion du travail communautaire, afin d'inciter les élèves à davantage d'engagement et de motivation.

Recommandation 4 : Encourager les jeunes et la population en général à cultiver l'empathie, à se réjouir du bonheur des autres et à contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens.

Recommandation 5 : Exhorter davantage d'organismes à soutenir les acteurs engagés dans la promotion du travail communautaire et dans le renforcement du bien collectif.

Recommandation 6 : Inviter les jeunes à s'impliquer dans des projets communautaires concrets tels que les journées de nettoyage, les jardins communautaires, le soutien aux personnes âgées, etc.

Recommandation 7 : Créer des espaces durables (clubs, groupes de bénévoles, etc.) où les jeunes peuvent participer régulièrement à des projets communautaires.

Recommandation 8 : Proposer des formations et ateliers pour développer les compétences des jeunes en gestion de projets, leadership, communication et résolution de conflits.

Recommandation 9 : Collaborer avec des organisations locales, des ONG et des autorités locales pour offrir aux jeunes davantage d'opportunités concrètes et structurées d'engagement communautaire.

Recommandation 10 : Intégrer des activités communautaires dans les programmes éducatifs et de formation, afin de faire de l'engagement social une habitude durable chez les jeunes.

III. CONCLUSION GENERALE

Dans son ensemble, l'atelier de sensibilisation des jeunes de Monatélé, organisé par l'Association pour la Promotion de l'Économie Sociale, Solidaire et du Développement Durable (PROMESSDUR) sur l'importance du travail communautaire, a pleinement atteint ses objectifs. Les résultats escomptés ont été satisfaits tant sur le plan de la mobilisation des participants que de la participation active du personnel enseignant des établissements secondaires d'accueil, ainsi que de la qualité des communications assurées par l'expert de PROMESSDUR.

Les thématiques abordées ont permis de répondre aux préoccupations des participants — principalement des jeunes filles et garçons — tous engagés et soucieux des questions relatives à l'intérêt général et au bien collectif. Leur vif intérêt pour la reproduction et la multiplication de ce type d'initiative s'est clairement manifesté. En témoignent les nombreuses demandes formulées en matière de formation et d'accompagnement, notamment dans les domaines du travail communautaire, du leadership social, du bénévolat et du volontariat.

Face à cette dynamique, PROMESSDUR s'engage à répondre à ces attentes en mobilisant son réseau d'experts. À cet effet, l'association exprime le besoin d'un appui renforcé de la part des partenaires au développement et de toutes les structures impliquées dans la formation d'une jeunesse engagée, responsable et soucieuse du bien commun.

En termes de perspectives, PROMESSDUR travaille actuellement à l'élaboration d'un projet d'envergure dédié à la promotion du travail communautaire. Les termes de référence sont déjà rédigés, dans le but de multiplier les activités de sensibilisation et de mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain, à Monatélé et dans d'autres localités du Cameroun.

Les prochaines activités de PROMESSDUR sont en cours de préparation et devraient se dérouler dans la ville de Yaoundé, au cours des mois de mai et juin 2025.

L'équipe de PROMESSDUR saisit cette occasion pour adresser sa profonde gratitude aux institutions gouvernementales, aux autorités locales, ainsi qu'aux experts qui ont contribué au succès de ces ateliers.

Une copie du présent rapport, ainsi qu'un album photo de l'événement, sont disponibles sur le site internet du Cabinet d'Expertise et de Partenariat International (CEPI-Cameroun, www.cepicam.com), partenaire privilégié de PROMESSDUR :

Equipe de redaction :

Redacteur en Chef : Dr ANTONY STEPHEN Kamsu, Secrétaire Général de PROMESSDUR.

Assistant : M. Serge AMOUGOU, Infographe.

CONTACTEZ NOUS

Tel : +237 657 93 64 83 / +237 673 49 36 67

Sec.promessdur42@gmail.com

